



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Réalisation d'une opération immobilière d'environ 270 logements et 4 commerces d'environ 1 000 m² de surface utile représentant un total d'environ 19 000 m² de surface de plancher.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CITIZEN

Raison sociale

SAS CITIZEN

N° SIRET

4 9 7 9 5 7 5 7 1 0 0 0 5 0

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

ZOLLI

Prénom(s)

Camille

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39a	PROJETS soumis à examen au cas par cas a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ² ; Surface de plancher de 18 733m ²

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Contenu du projet : - 270 logements, environ 19 000 m² de surface de plancher
- 95 logement en résidence services senior
- 175 logements familiaux
- 4 commerces pour environ 1 000 m² de surface utile

Hauteur maximum : R+2+Combles

Pas de démolition

Aménagement concerté avec les collectivités locales, notamment les accès sur la RD...

Le projet est neutre en consommation d'espace naturel car il s'agit ici d'un foncier déjà anthropisé dans le cadre d'un terrain de sport de la caserne de Vernon.

4.2 Objectifs du projet

Requalification de l' "ancien terrain de sport de la caserne de Vernon"

Création de logements avec un objectif intergénérationnel, comprenant des logement d'habitations familiaux, une résidence services senior d'environ 95 logements et 4 commerces représentant environ 1 000 m² de surface utile.

Création d'environ 270 places de stationnements pour les commerces et les logements.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

1. Préparation du site :

- Installation de la base de vie pour les équipes et les équipements,
- Sécurisation du périmètre et mise en place des clôtures,
- Terrassement et nivellement du terrain.

2. Fondations et gros œuvre :

- Réalisation des fondations adaptées à la typologie des sols en fonction des études de sol appropriées
- Construction des structures principales en béton pour les logements et les commerces,
- Réalisation des planchers, murs et toitures.

2. Second œuvre :

- Pose des cloisons, menuiseries intérieures et extérieures,
- Installation des réseaux (électricité, plomberie, ventilation, chauffage),
- Travaux de finition : revêtements de sols, peintures, carrelages.

3. Aménagement extérieur :

- Création des espaces verts et des aménagements paysagers,
- Aménagement des parkings et cheminements piétons,
- Mise en conformité des accès pour les véhicules, piétons et personnes à mobilité réduite.

5. Livraison et mise en service :

- Réception des ouvrages après contrôle des travaux,
- Finalisation des raccordements aux réseaux publics,
- Mise en place des équipements des commerces et préparation des logements pour l'accueil des habitants.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

1. Fonctionnement des logements :

- 95 logements en résidence services seniors : Ces logements sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des seniors, avec des services adaptés (animations et mise à disposition d'espaces dédiés).
- 175 logements familiaux : Destinés à des ménages variés, offrant un cadre de vie confortable et adapté à une clientèle diversifiée.

2. Activité des commerces :

- 4 commerces représentant environ 1 000 m² de surface utile, positionnés pour répondre aux besoins des habitants et dynamiser l'environnement local.
- Ces espaces contribueront à l'attractivité économique du quartier et permettront un accès de proximité à des services variés.

3. Gestion et maintenance :

- Les bâtiments seront entretenus par un gestionnaire immobilier, garantissant la durabilité des infrastructures (suivi des équipements, réparations courantes).
- Les espaces communs, comme les circulations et les zones de convivialité, feront l'objet d'un entretien régulier
- Le projet intègre également des dispositifs de gestion des déchets, adaptés à un fonctionnement durable.

4. Impacts environnementaux maîtrisés :

- Grâce à son implantation sur un site déjà anthropisé, l'impact écologique reste limité.
- Les réseaux (eau, électricité, assainissement) sont dimensionnés pour répondre durablement aux besoins des habitants et des commerçants.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt d'une demande de Permis de Construire
Dépôt d'un dossier Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- 270 logements privés environ - 4 commerces - stationnements à rez-de-chaussée/aérien/sous-sol	- 19 000 m ² SDP environ - 1 000 m ² SU environ - 270 stationnements environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est neutre en consommation d’espace naturel car il s’agit ici d’un foncier déjà anthropisé car il s’agit de l’ancien terrain de sport de la caserne de Vernon.
Sur le territoire d’une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les dernières études d'avril 2021, le périmètre du projet n'est pas concerné par une zone d'incidence du PPRI. https://www.eure.gouv.fr/contenu/telechargement/40799/264626/file/A_LEA_SAINTE-MARCEL.pdf
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN - Géorisque.gouv : - Zone potentiellement sujette aux inondations de cave, fiabilité MOYENNE
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sondages de sol (EQRS/ARR) prévus dans le cadre de nos études futures.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En fonction des études géotechniques et environnementales prévues dans le cadre de nos études futures.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cubatures prévoient des mouvements de matériaux au sein même du projet afin de réduire les amenées/sorties de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cubatures prévoient des mouvements de matériaux au sein même du projet afin de réduire les amenées/sorties de matériaux. Les déficits en matériaux porteront sur les matériaux de construction.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déblais pourront être utilisés pour le nivellement du terrain.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des travaux de raccordement d'alimentation d'eau et d'assainissement sont prévus. Les réseaux sont existants à proximité (Avenue de Rouen et rue Romain Rolland).
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est d'ores et déjà anthropisé car fut un terrain de sport de la caserne de Vernon. Par ailleurs le projet se trouve dans une zone urbanisée entre la route départementale (Avenue de Rouen) et la voie de chemin de fer Rouen-Paris.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est ni à proximité ni dans un site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site anthropisé, ancien terrain de sport de la caserne de Vernon
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le Plan de zonage réglementaire localisation des planches du 31 août 2012, l'assiette foncière n'est pas concerné par un risque technologique. https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-pprt-dans-l-eure-a1197.html#H_PPRT-a-VERNON
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après nos recherches documentaires : Zones potentiellement sujette aux inondations de cave, fiabilité FORTE Sismicité très faible Gonflement/retrait des argiles : non concerné Potentiel Radon faible https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2/27681/Vernon/commune/27200
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de risques sanitaires
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone classée en zone 3 (potentiel faible) pour le radon Les normes d'hygiène, d'assainissement et de ventilation seront respectées.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Occupation résidentielle Stationnements privés dédiés aux logements et aux commerces
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Production de bruit en phase chantier. Source de bruit de circulation des véhicules des habitations et des commerces en phase d'exploitation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voies SNCF + Avenue de Rouen (traitement acoustique des façades)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas source pouvant émettre des nuisances olfactives connue.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, l'utilisation de machines peut générer de légères vibrations ponctuelles
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les voies SNCF et l'Avenue de Rouen se situent à proximité, mais leur éloignement est suffisant pour éviter toute propagation de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etude de mise en place d'éclairages nocturnes pour les cheminements piétons du projet et pour les résidents des logements.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prise en compte de la trame noire -> Prévision de mise en place de système d'éclairage type "luciole" et projection lumineuse vers le sol.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltrations ou refoulements d'eaux pluviales Étude des solutions en fonction des recommandations suite au dépôt du dossier Loi sur l'Eau
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets en sous sol ou refoulement sur le réseau existant Étude des solutions en fonction des recommandations suite au dépôt du dossier Loi sur l'Eau

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Assainissement collectif (EU et EP)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Déchets engendrés lors de la réalisation du chantier - Déchets ménagers engendrés les logements et les commerces
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de sa localisation sur un site déjà aménagé et de son intégration prévue dans le tissu urbain, le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager de Vernon.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet de création de logements collectifs et de commerces. L'usage du sol n'impacte cependant aucun métier car est actuellement cet ancien terrain de sport est inoccupé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin de s'assurer de la comptabilité de l'usage résidentiel du projetée, des études géotechniques et environnementales (EQRS/ARR) seront réalisées.
Les préconisations seront respectées en fonction des résultats de ces études et du dossier Loi sur l'Eau

Gestion hydraulique des EP (infiltration privilégiée)/Dossier Loi sur l'Eau.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non :

- Vérifications par les autorités compétentes dans le cadre de l'obtention du permis de construire
- Vérifications des autorités compétentes de l'état du sol (EQRS/ARR)
- Calage altimétrique en fonction des études de sols approfondies

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Courriers des maîtrises d'ouvrages d'engagement de réalisation des sondages du sol (EQRS/ARR)	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ZOLLI

Prénom Camille

Qualité du signataire Président Directeur Général

À Rouen

Fait le 06/09/2024



Signature du (des) demandeur(s)

